

Rapport d'activité 2022

Appui Santé Berry



Direction de la publication :
Delphine Dif Thiery, Carine Peschard



● Sommaire

05 Édito : Mot du Président

06 Présentation d'Appui Santé Berry

- 06 Structuration de l'association
- 07 Conseil d'administration
- 08 Équipe d'Appui Santé Berry
- 09 Formations
- 09 Partenaires accueillis
- 09 Communication
- 10 Focus n°1 : Observatoire des ruptures de parcours
- 11 Focus n°2 : Dynamique régionale

12 Dispositif d'Appui à la Coordination

- 12 Qu'est-ce qu'un DAC ?
- 13 DAC de l'Indre
- 20 DAC du Cher

27 Coordination des soins oncologiques de support

- 27 Missions
- 27 Appel à projets "Soins globaux post-cancer"
- 27 Communication
- 28 Synthèse de l'activité
- 28 Projets et événements
- 29 Perspectives

30 Rapport financier

32 Orientations 2023

● Mot du président

2019/2020 : années de préparation, 2021 : année de lancement, 2022 : année de consolidation du travail réalisé avec l'ensemble des partenaires de notre association, aussi bien dans le Cher que dans l'Indre. Ainsi nous partageons le sentiment général du besoin urgent d'évolution de notre système de santé, pour préserver son objectif de promotion de la santé comme bien commun, et s'adapter aux contraintes actuelles.

Les grands changements ne surviennent qu'à petits pas, c'est pourquoi nous sommes attachés à respecter le rythme de chacun et se donner le temps de construire des réponses adaptées à la réalité de notre territoire en s'appuyant sur les ressources disponibles. Cela fonde les bases de l'observatoire des ruptures de parcours, développé par les deux DAC 18 et 36. Cette démarche passionnante mobilise les équipes en interne et ne demande plus qu'à être partagée largement pour en faire une réalité. Cette dynamique de travail sur les parcours s'applique à toutes les situations de la vie quotidienne que les référents parcours ont l'habitude de côtoyer auprès des personnes qu'ils accompagnent.

Je tiens à remercier les administrateurs de l'association, ainsi que les salariés, qui par leur diversité et leur engagement, assurent les conditions nécessaires au plein déploiement de notre activité.



Bruno MEYMANDI-NEJAD
Président d'Appui Santé Berry

● L'association Appui Santé Berry

Structuration de l'association

L'association interdépartementale Appui Santé Berry (Cher et Indre) porte depuis 2021 l'activité des DAC du Cher et DAC de l'Indre.

Elle dispose d'une gouvernance partagée, avec un conseil d'administration composé de membres issus à parts égales des deux départements et répartis en trois collèges



- 
- Collège de professionnels de santé libéraux
 - Collège de structures sanitaires, sociales et médico-sociales
 - Collège de représentants des usagers

En plus du conseil d'administration, l'association dispose d'un bureau composé d'un président, d'un vice-président et d'un trésorier.

- Président : Bruno MEYMANDI-NEJAD
 - Vice-Président : Walter LANOTTE
 - Trésorier : Renaud HERMIER
- 

*Depuis l'assemblée générale du 17 mai 2022, le bureau comptait également en son sein un poste de vice-trésorier. Nous tenions à avoir une pensée particulière pour le **Dr Thierry STEPHAN** qui occupait ce poste. Artisan de la construction de l'association et du DAC 18 depuis ses débuts, et reconnu comme professionnel de santé engagé pour une santé accessible à tous, son décès brutal en décembre dernier laisse un grand vide.*

Conseil d'administration

- Collège des professionnels de santé libéraux

Nolwenn FORTUIT, Infirmière libérale

Angéline GUILLON, Infirmière Asalée

Walter LANOTTE, Médecin généraliste

Sylvaine LE LIBOUX, Médecin généraliste

Bruno MEYMANDI NEJAD, Chirurgien-dentiste

Jessie RIGOLET, Masseur-kinésithérapeute

Frédéric STROINSKI, Médecin généraliste

Poste vacant

- Collège des structures sanitaires, sociales et médico-sociales

Vianney BRÉARD, GHT 18

Bruno CHESNEAU, PEP 18

Brigitte DION, CCAS Châteauroux métropole

Patrice GIORDANO, APF France Handicap 18-36

Séverine TOURATON, AMASAD Lignièrès

Anthéa VILLIN, ADMR 36

- Collège des représentants des usagers

Catherine DENIS, France Alzheimer 18

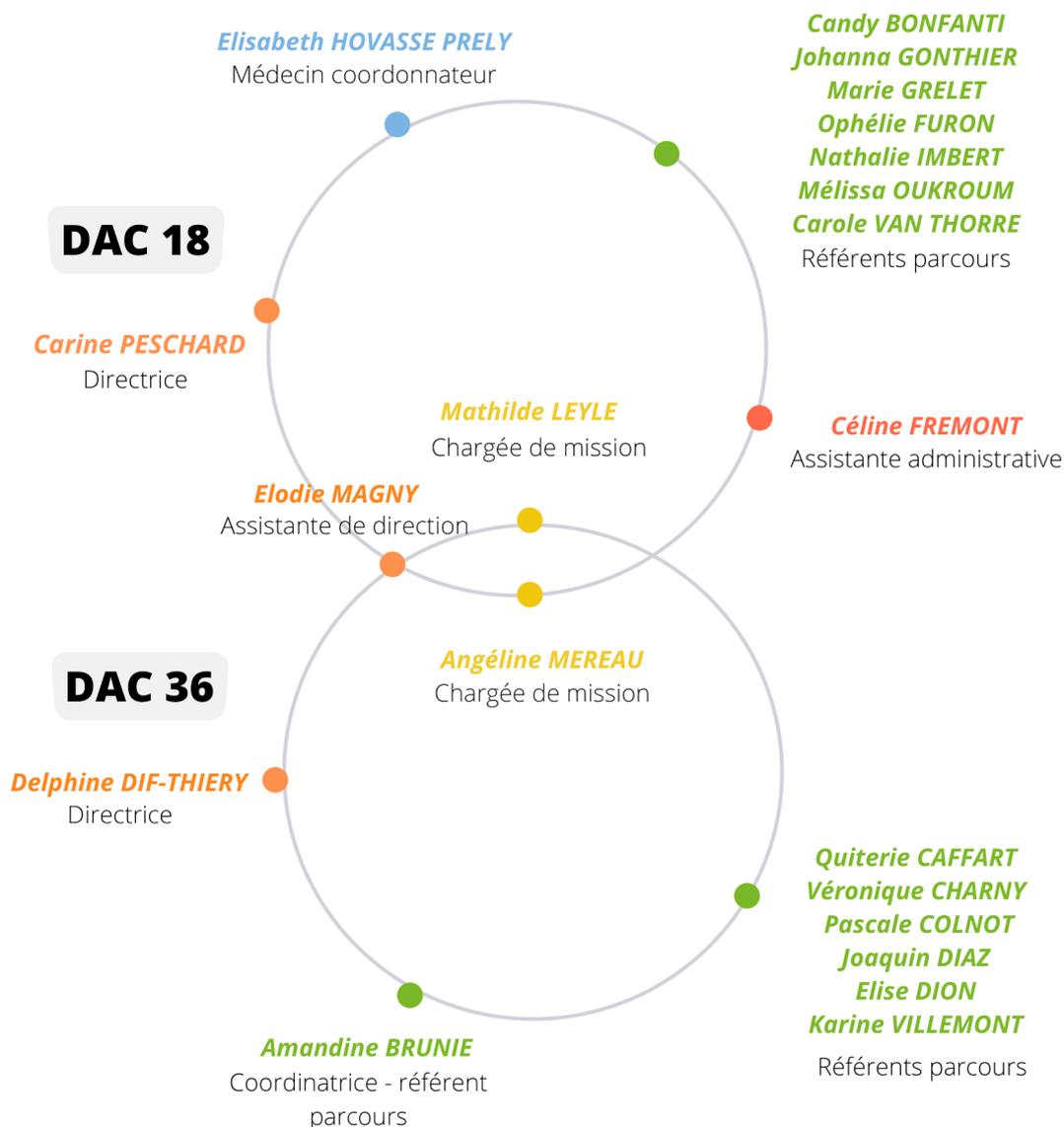
Renaud HERMIER, ADAPEI 36

L'équipe d'Appui Santé Berry

En 2022, les équipes du DAC 18 et du DAC 36 ont chacune obtenu de l'ARS un financement pour deux postes supplémentaires de référents parcours (7 ETP de référents parcours par DAC). Au total, 20.1 ETP composent l'équipe d'Appui Santé Berry.

Plusieurs changements sont à noter dans les deux équipes en 2022 :

- Recrutement d'Ophélie Furon et de Sandra Tisserand en janvier 2022
- Départ de Sandra Tisserand en mars 2022, recrutement de Candy Bonfanti
- Départ de Rachel Belouet en février 2022, recrutement de Céline Frémont
- Départ de Sandrine Grenon en juillet 2022, recrutement de Marie Grelet
- Départ de Clarisse Dargent en août 2022, recrutement d'Angéline Méreau
- Départ de Véronique Charny en décembre 2022, recrutement en 2023



État de l'équipe au 31 décembre 2022

Formation

Séances d'analyse de pratiques professionnelles (APP) pour chacun des DAC, dont 3 d'entre-elles ont réuni les équipes du DAC 18 et du DAC 36.



Formations suivies au total par les équipes des DAC 18 et DAC 36 pour développer la polyvalence, dont 2 Diplômes Universitaires de coordination de parcours validés.

Les partenaires accueillis dans nos locaux

À Châteauroux

- Marine COUSSET, Chloé LAGORCEIX, Faustine MARCOURT-BALDINOT, coordinatrices, Pascale CHAVENAUD, assistante de projets et Ludivine SALOMON, assistante administrative: CPTS
- Anthony DEMAZEAU, chargé de déploiement des usages, GIP e-Santé Centre-Val de Loire

À Bourges

Izia BERGER, chargée de déploiement des usages, GIP e-Santé Centre-Val de Loire

Communication

Après une année 2021 consacrée à la création et au déploiement de plusieurs outils de communication, l'année 2022 aura été le point d'orgue du lancement de notre outil phare : le site internet de l'association.

Développé par l'agence PHB Communication, et mis en ligne en septembre 2022, ce site internet présente les activités de Appui Santé Berry : celles des deux DAC et la coordination des soins oncologiques de support dans les deux départements.

Près d'une année de travail aura été nécessaire pour aboutir à ce résultat final, fidèle au cahier des charges initial et à l'ambition du projet : un site internet dynamique, coloré et facile d'utilisation.



www.appuisanteberry.fr

Focus : Observatoire des ruptures de parcours

En lien avec leur mission d'animation territoriale et du fait de leur rôle d'observateur privilégié des ruptures de parcours, les DAC ont été identifiés par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) comme des acteurs clés pour la mise en place d'un observatoire territorial des ruptures de parcours.

Les DAC 18 et DAC 36 ont initié à l'été 2021 un groupe de travail interne, constitué des deux chargées de missions et de deux référents parcours, pour construire un outil commun de recueil des ruptures de parcours repérées par les équipes.

Cet outil permet de quantifier et de qualifier d'une part les ruptures de parcours et d'autre part, leur impact sur la santé des individus concernés.



Grâce à ce repérage et à l'analyse statistique qui peut en découler, il est possible d'objectiver des données territoriales et d'identifier des axes prioritaires de travaux à entamer avec les autres acteurs du département pour corriger ces ruptures.

Ainsi, après plusieurs mois de construction de l'outil, les équipes des deux DAC ont pu expérimenter au second trimestre 2022 la saisie de ruptures dans l'outil. À l'issue de cette expérimentation, une analyse statistique et un rapport ont été réalisés, confirmant l'opérationnalité de l'outil et son intérêt pour la mission d'animation territoriale.



Dans le Cher, l'outil et les résultats de l'expérimentation ont pu être présentés à plusieurs partenaires membres du « comité des dispositifs de coordination » (Agence Régionale de Santé 18, Conseil départemental 18, PEP 18, Projet Territorial de Santé Mentale). Le projet est désormais en phase d'essaimage auprès de ces mêmes partenaires, pour qu'eux-mêmes puissent saisir via l'outil les ruptures de parcours rencontrées, afin de pouvoir étayer les données du DAC 18. Le début de cette nouvelle expérimentation est prévu au premier trimestre 2023.



Dans l'Indre, cet outil a été inclus dans l'une des fiches-actions du Contrat Territorial de Santé Mentale (CTSM) validé fin 2022. Cela offre l'opportunité de déployer l'outil dans ce champ particulier.

Au niveau national, plusieurs réflexions et initiatives locales de mise en place d'observatoires de ruptures de parcours ont vu le jour dans différents DAC. Afin de structurer cette démarche, un groupe de travail national, porté par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS), a vu le jour en mai 2022. Le DAC 18 prend part à ce groupe de travail, au titre de la région Centre-Val de Loire.

Focus : Dynamique régionale

Nous sommes membres du Collectif des Dispositifs d'Appui à la Coordination du Centre-Val de Loire, association dont le sigle est CODAC-CVL.

Ses principales missions sont :

- Fédérer les acteurs de la région Centre-Val de Loire œuvrant dans le domaine de l'appui aux parcours de santé
- Être un espace régional d'échange permettant aux adhérents de dialoguer et de se faire représenter auprès des institutions politiques et administratives, et être force de proposition dans le domaine de l'appui aux parcours de santé
- Organiser rencontres, échanges, partages, favoriser la capitalisation entre acteurs dans le domaine de l'appui aux parcours de santé, en particulier les équipes des membres de l'association

En 2022, le CODAC a porté la voix des DAC de la région dans différents travaux :

Au niveau régional :

- Élaboration de la feuille de route relative à la stratégie décennale de lutte contre le cancer
- Écriture du Projet Régional de Santé n°3
- Travaux de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA)
- Administration de Qualiris
- Administration du GIP e-santé

Au niveau national :

- Groupe de travail "Observatoire des ruptures de parcours": Direction Générale de l'Offre de Soins, Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
- Groupe de travail "Service rendu des DAC": Fédération des Acteurs de la Coordination en Santé (FACS)
- Administration de la FACS

● Dispositif d'Appui à la Coordination

Qu'est-ce qu'un DAC ?

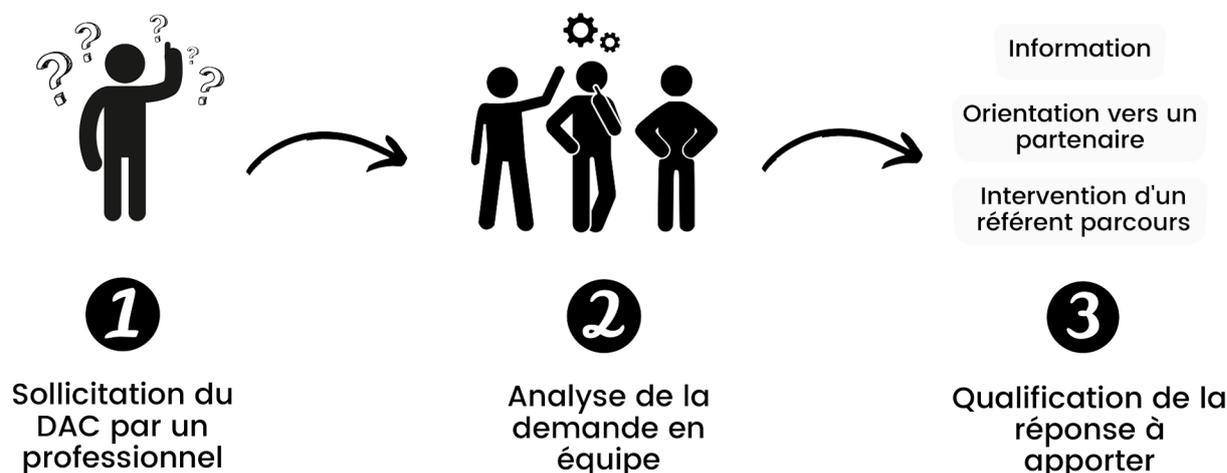
Les DAC du Cher et de l'Indre sont des guichets d'accueil pour les professionnels et structures qui ressentent une complexité dans la prise en charge du parcours d'une personne (parcours de santé, parcours de vie), quels que soient son âge ou sa pathologie.

Mobilisable par l'ensemble des professionnels du champ sanitaire, social ou médico-social, l'équipe pluriprofessionnelle des DAC informe, évalue, accompagne, apporte une réponse aux professionnels demandeurs en leur proposant une information, une orientation, un soutien à la coordination par un appui ponctuel ou au long cours sur une situation donnée.

Missions d'un DAC

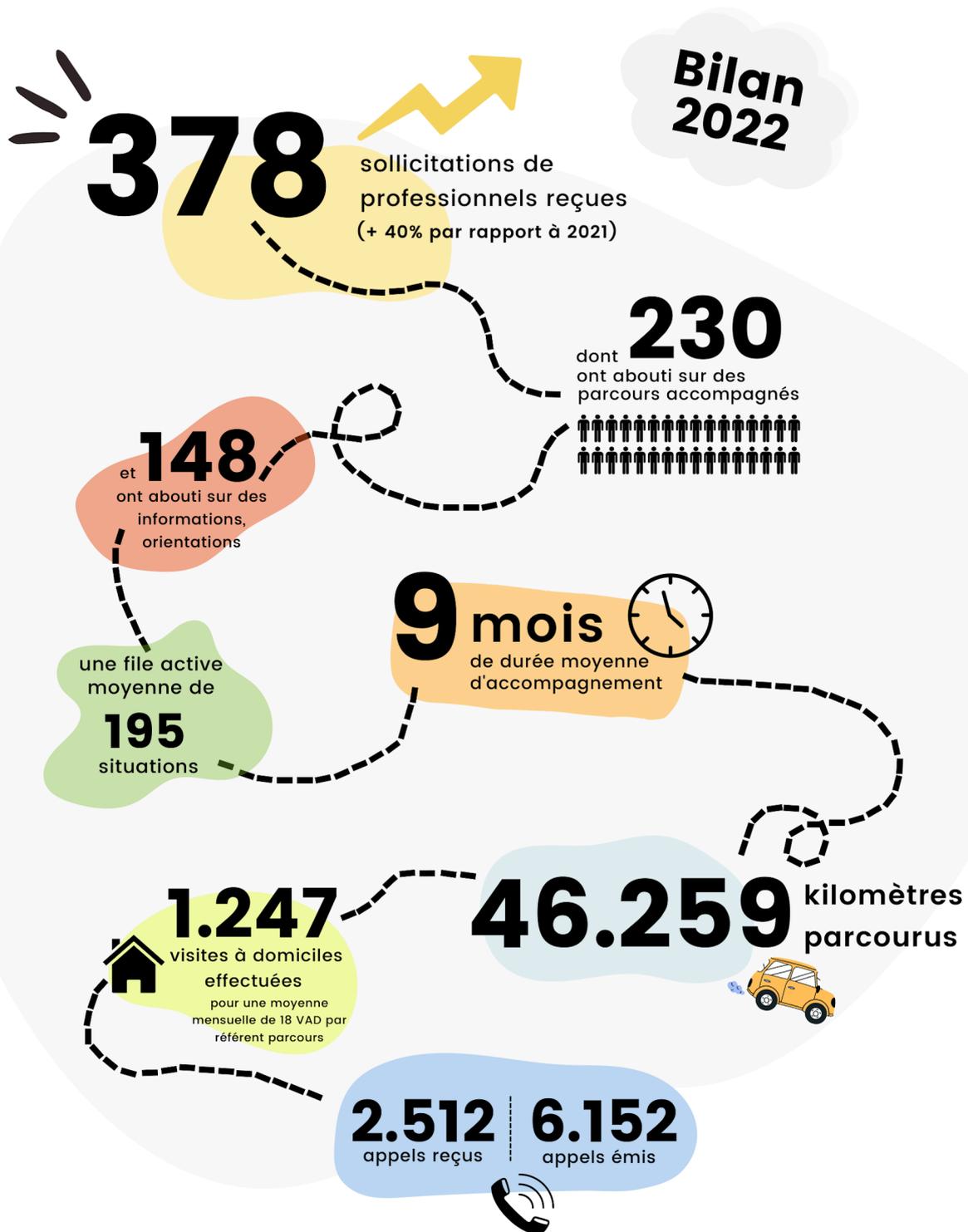
- Mission 1 : Information, orientation
- Mission 2 : Coordination des situations complexes
- Mission 3 : Animation territoriale

Processus

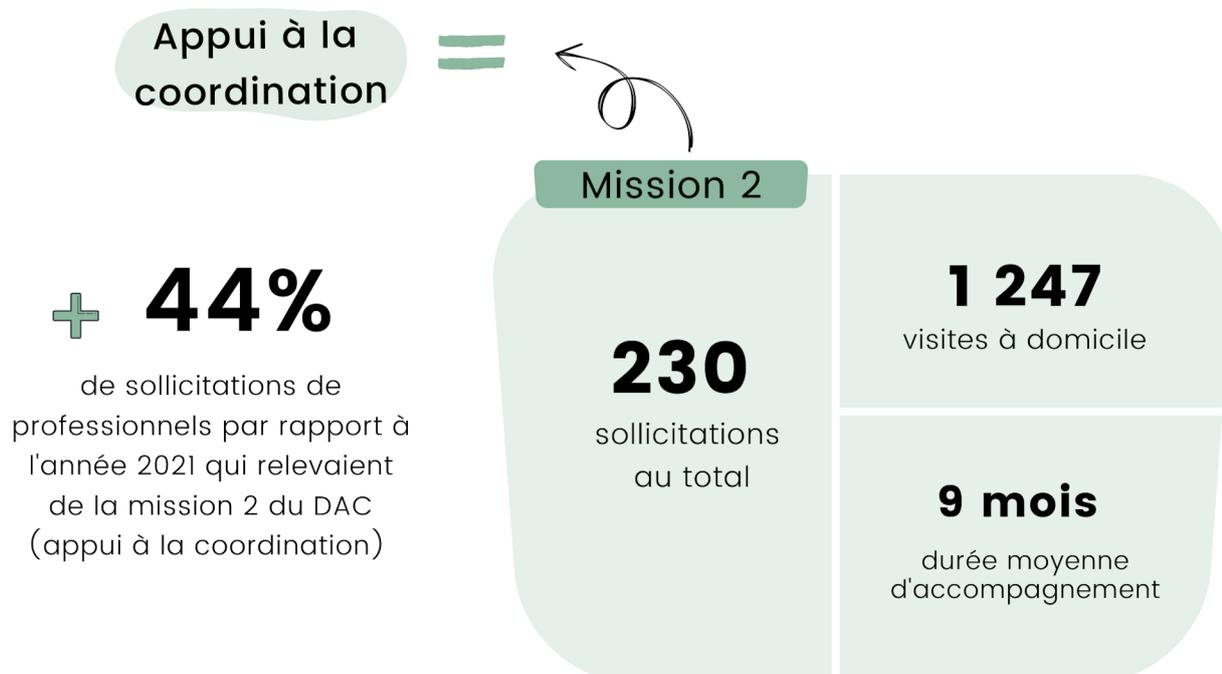
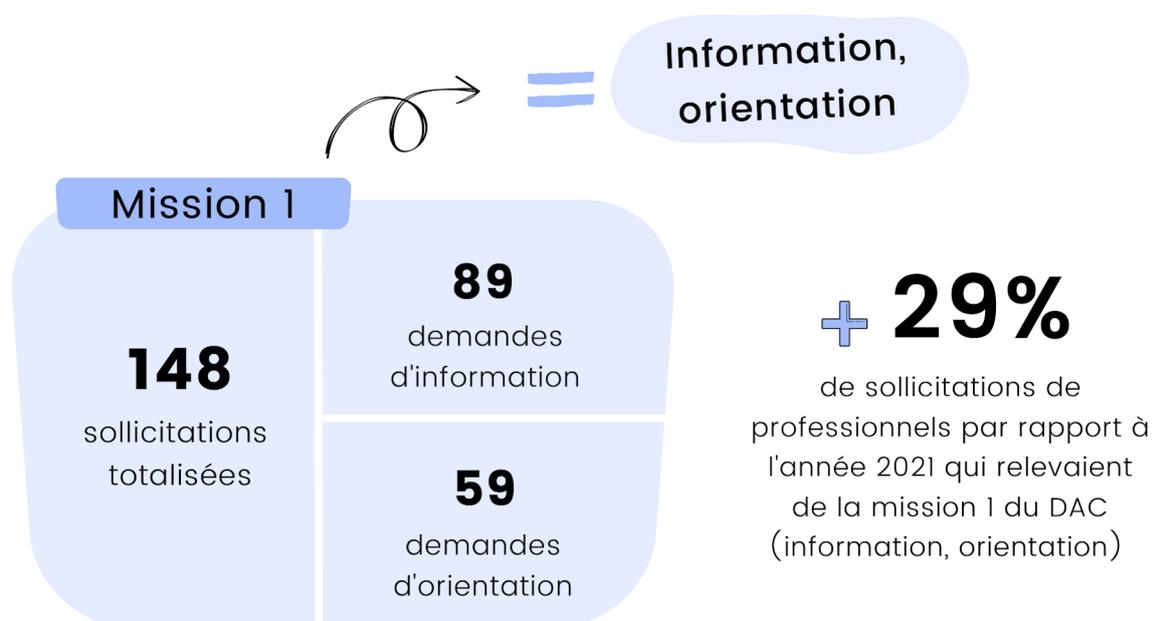


● DAC de l'Indre (36)

Synthèse d'activité missions 1 & 2



Missions 1 et 2 : Analyse détaillée de l'activité



Répartition des situations par territoire des CPTS *

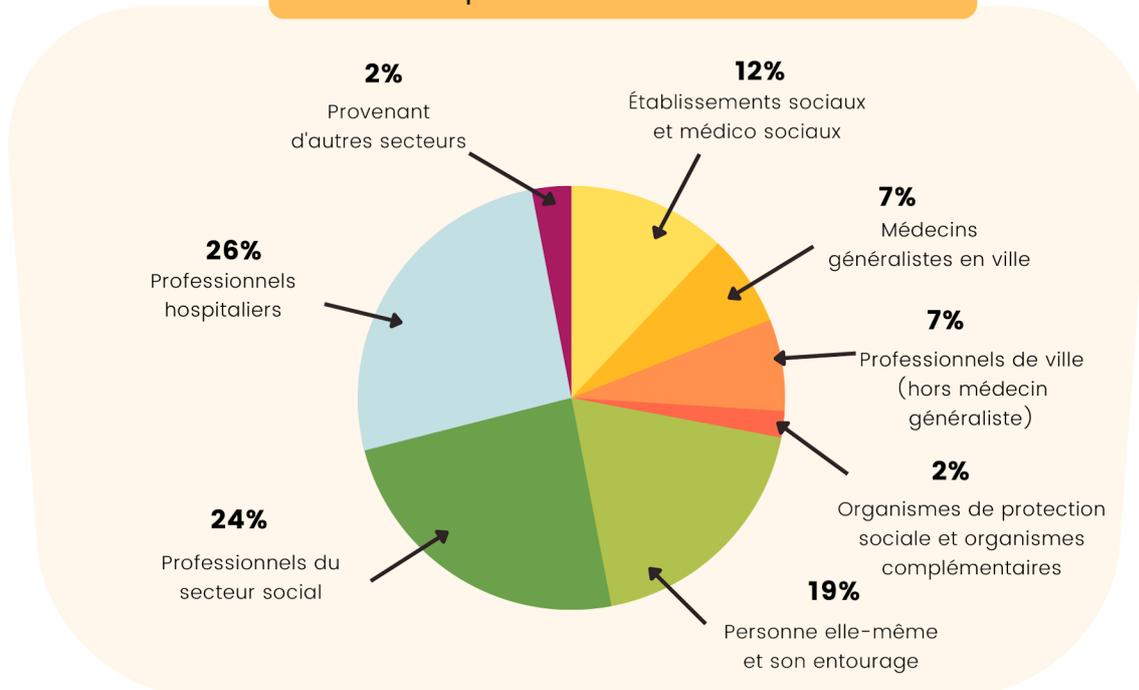
CPTS Châteauroux & Co	166
CPTS Pays des 1000 Etangs	49
CPTS Boischaud Nord	45
Secteur Issoudun	42
CPTS Boischaud Sud	34
CPTS Val de Creuse	33



On note un léger rééquilibrage de l'origine des demandes d'appui par territoire CPTS, notamment dans le Boischaud Nord et le pays d'Issoudun.

* Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

Profil des professionnels demandeurs

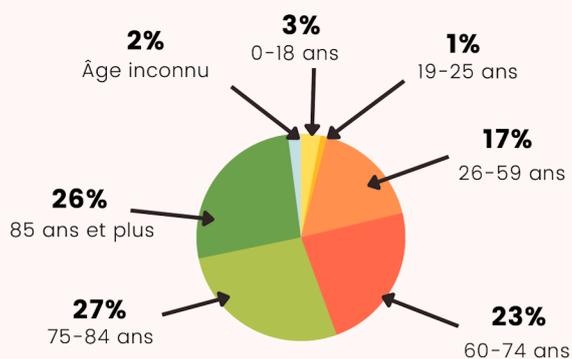


L'ensemble des demandes augmentent dans des proportions similaires pour chaque type de demandeurs.

Le partenariat avec le secteur hospitalier pour la préparation des retours à domicile et avec le secteur social pour le soutien à domicile des personnes en situations complexes reste fort. Les professionnels de santé libéraux utilisent encore peu le dispositif, même si cela progresse.

Les demandes d'appui des médecin traitants représentent 7 % de l'ensemble des demandes d'appui en 2022.

Répartition des personnes accompagnées par tranche d'âge



Répartition des situations par problématique

Concernées par un besoin d'aide à la vie quotidienne	213
Concernées par une problématique de soins somatiques et psychiques	199
Concernées par une problématique relative aux proches aidants	119
Concernées par des difficultés administratives et/ou financières et besoin de protection juridique	117
Concernées par une problématique d'isolement social	74
Concernées par des difficultés d'accès aux structures d'hébergement et d'accueil de jour/accueil partiel	35
Concernées par une problématique de prévention et d'éducation pour la santé	35
Concernées par une problématique "Autre"	20
Concernées par une problématique de scolarité/formation/ emploi	10



Les problématiques liées aux situations de dépendance à un produit, de précarité et de santé mentale sont de plus en plus prégnantes dans l'activité.

Mission 3 : coordination territoriale, soutien aux pratiques

Le cadre national d'orientation (CNO) définit réglementairement trois missions pour les DAC, dont celle de participer à l'animation territoriale qui concourt à la structuration des parcours de santé.

Pour mener à bien cette mission, le DAC 36 s'inscrit dans les projets du territoire.

Bilan échelle régionale

● Conférence Régionale Santé Autonomie (CRSA)

Le DAC 36 est membre de la CRSA, au titre de la représentation du collectif régional des DAC. La CRSA donne des avis sur la mise en œuvre de la politique régionale de santé.

● Travaux régionaux

- Projet Régional de Santé 2023-2028
- Projet Régional Santé Environnement 2023-2029
- Feuille de route régionale Plan Cancer

Le DAC 36 participe aux travaux conduits par l'ARS pour définir les priorités et actions à mettre en œuvre pour la santé de la population en région et fait le lien avec les préoccupations départementales.

● SPHERE

Depuis 2021, le DAC 36, au même titre que les autres DAC, consacre une grande énergie pour le paramétrage de SPHERE, plateforme numérique de partage et d'échange d'information au bénéfice de parcours coordonnés. Cet outil, utilisé quotidiennement pour enregistrer l'activité des référents parcours, a encore une large marge de progression dans sa capacité à mettre en lien les professionnels agissant autour d'une même personne.

● Conseil Territorial de Santé

Par arrêté du directeur de l'Agence Régionale de Santé, le DAC est membre de droit du Conseil Territorial de Santé. La directrice du DAC 36 est élue au bureau de cette instance de démocratie en santé. Les missions du CTS sont d'établir le diagnostic territorial de santé et de contribuer à l'élaboration du Projet régional de santé de la région Centre-Val de Loire.

● Santé Mentale

- La directrice du DAC 36 préside la Commission Spécialisée en Santé Mentale du CTS, dont le rôle est de préparer l'avis du CTS sur le suivi et le déploiement du Contrat Territorial de Santé Mentale et de contribuer dans les différentes phases d'élaboration, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation du versant santé mentale du projet régional de santé.
- L'année écoulée a été largement consacrée à la préparation du Contrat Territorial de Santé Mentale qui représente la déclinaison opérationnelle du Programme Territorial de Santé Mentale signé en 2021 par les acteurs du territoire et l'ARS : l'équipe s'est investie dans les travaux d'élaboration des actions à mener pour décliner les objectifs fixés. Le DAC pilotera la réalisation de deux fiches-action : schéma des ressources et observatoire des ruptures de parcours.
- Mission intempérie : l'agglomération de Châteauroux a été lourdement impactée par un violent orage de grêle fin mai. L'équipe du DAC s'est impliquée dans le soutien aux habitants en lien avec le CCAS de Châteauroux et la CPTS Châteauroux&co : accueil téléphonique, écoute, orientation et mise en relation avec les psychologues volontaires.

● Groupement Hospitalier de Territoire

Une cellule de crise hebdomadaire a été mise en place par le GHT lors de la crise sanitaire. Elle s'est poursuivie jusqu'au printemps 2022, puis a redémarré de manière bimensuelle pendant l'été pour suivre les problématiques de gestion des ressources humaines rencontrées par les établissements. Le DAC contribue aux réflexions et fait le lien avec les acteurs du domicile.

● Filière gériatrique

En mars 2022, le DAC a réuni le Comité de Pilotage de la Filière Gériatrique départementale. L'occasion de faire un bilan des actions déployées depuis 2013 et d'organiser la poursuite des travaux collaboratifs. Les enjeux de cette filière sont de maximiser la **prévention de la fragilité**, pour favoriser le bien vieillir, et d'optimiser les parcours d'aide et de soin, afin notamment de permettre des hospitalisations directes pour les personnes âgées et éviter les longues attentes délétères dans les services d'urgence. Lors de ce copil, l'ARS a confirmé confier au DAC l'animation de la Filière.

Le DAC s'est également inscrit dans l'élaboration du schéma gérontologique départemental, et continue à participer au niveau régional au projet ICOPE et aux travaux de déclinaison du plan anti-chutes.

● Conseil National de la Refondation

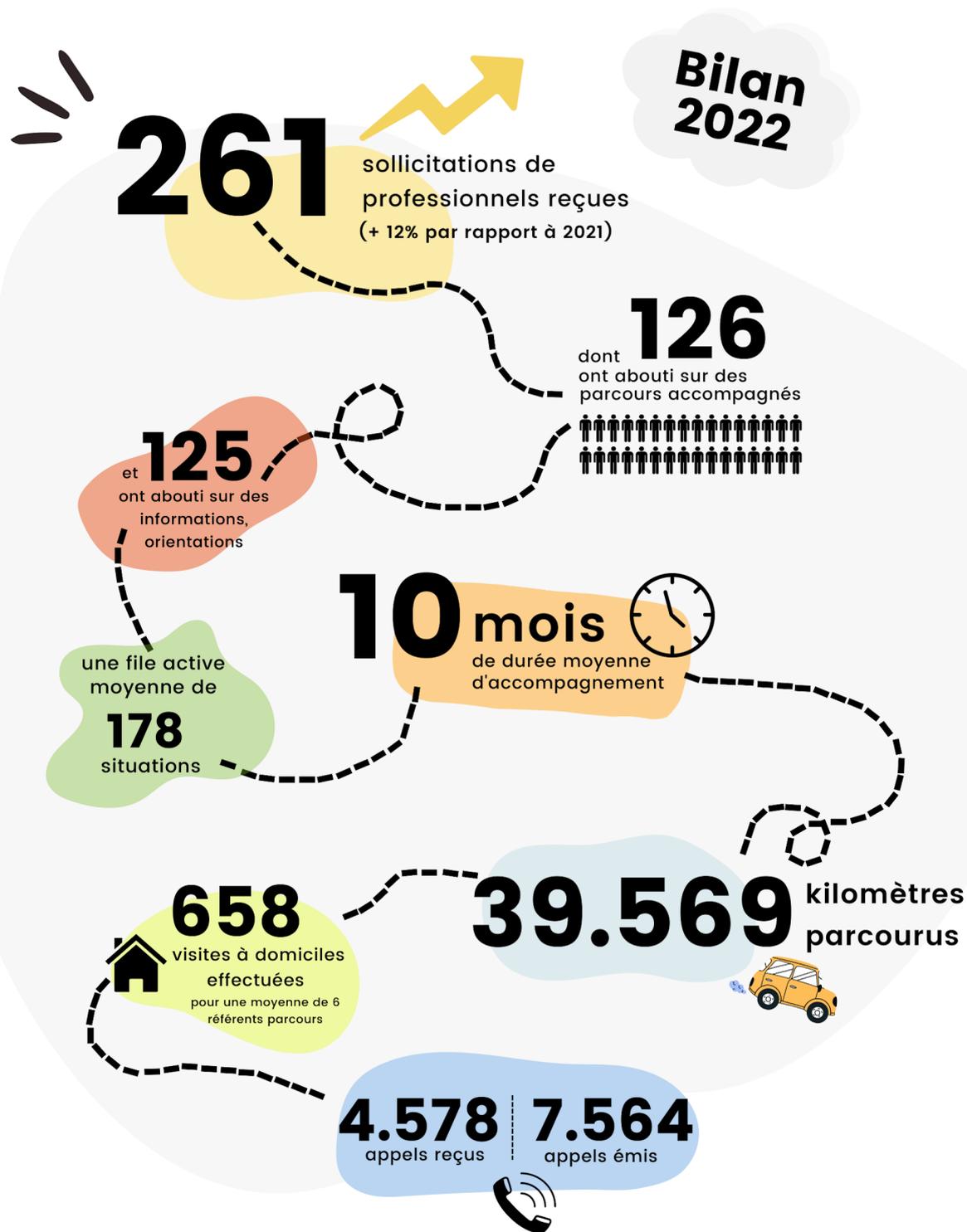
Le DAC 36 a contribué début décembre au volet santé du CNR décliné par l'ARS sur le territoire de l'Indre.

Perspectives 2023

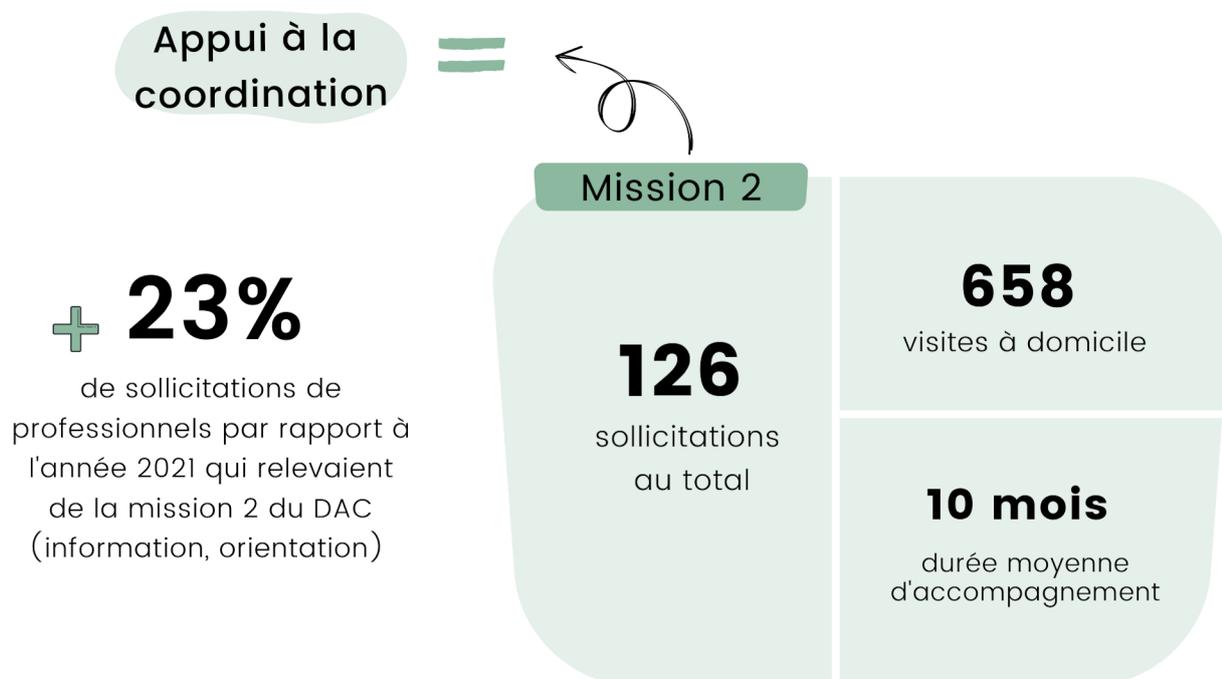
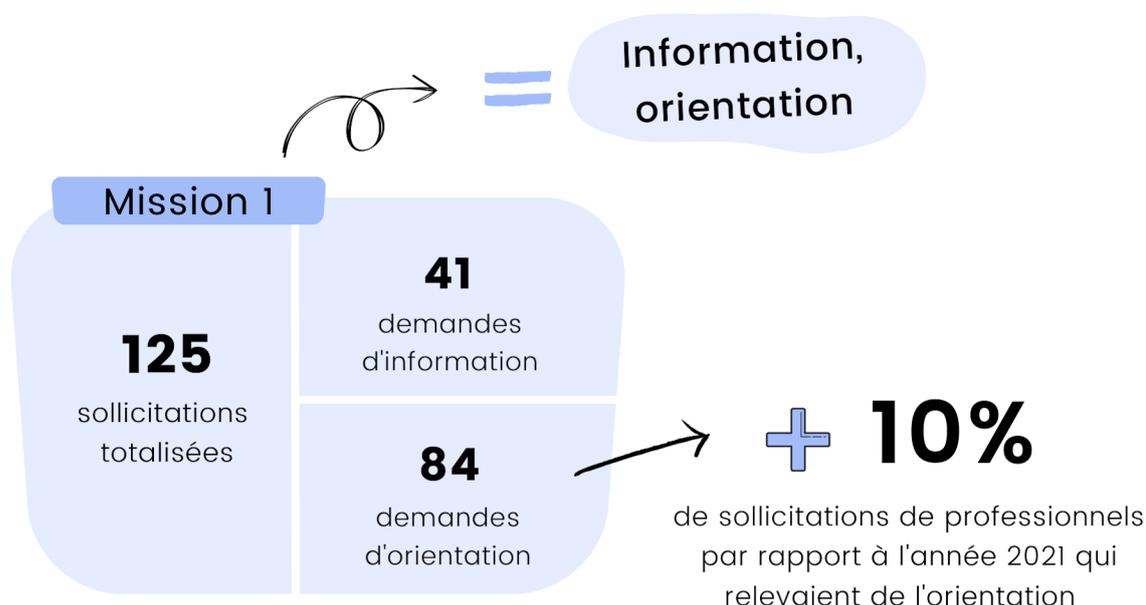
- Reprendre les travaux concrets de la filière gériatrique.
- Faire vivre les actions du Contrat Territorial de Santé Mentale pour structurer les parcours.
- Renforcer les partenariats avec le secteur du handicap, par la mobilisation autour de l'observatoire des ruptures de parcours.
- Développer, à l'instar du DAC 18, un partenariat avec le Service Départemental d'Incendie de Secours 36 autour des sollicitations récurrentes non suivies d'une prise en charge sanitaire.

● DAC du Cher (18)

Synthèse d'activité missions 1 & 2



Missions 1 et 2 : Analyse détaillée de l'activité



Il est à noter que l'activité a été ralentie en 2022 du fait d'un arrêt maladie et d'une vacance de poste de plusieurs mois. À compter de septembre 2022, l'équipe a de nouveau été au complet, ce qui a permis une augmentation de l'activité sur la fin de l'année.

Répartition des situations par territoire des CPTS *

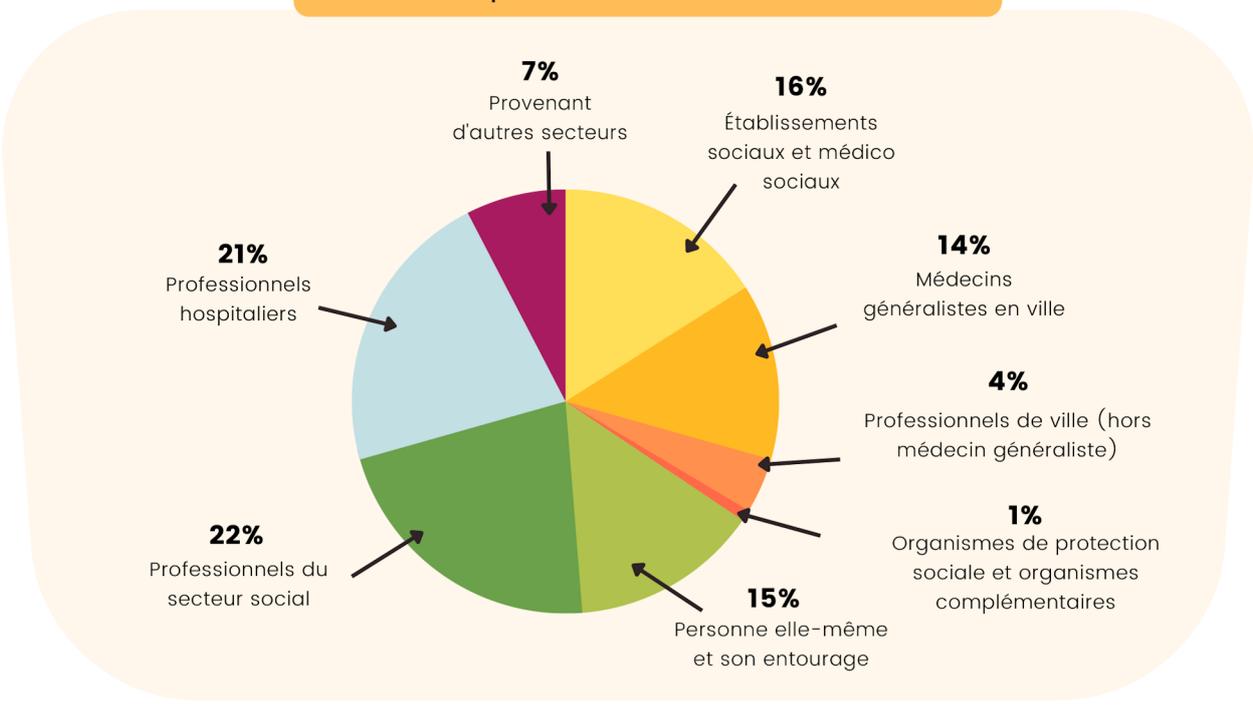
CPTS Pays de Bourges	91
CPTS Berry Vierzon Sologne	68
CPTeST 18	36
CPTS Sud Cher	23
CPTS Berry Val de Loire	20
CPTS Giennois Berry	17

* Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

On note pour cette année 2022 un rééquilibrage des secteurs demandeurs d'appui à la coordination, avec une augmentation des demandes pour la CPTS du Pays de Bourges et la CPTS Giennois Berry.

NB : Bien que cette répartition soit réalisée par territoire de CPTS, cela ne signifie pas que ce sont les professionnels de santé adhérents des CPTS qui sont les seuls orienteurs. Cela concerne tous les professionnels qui exercent sur ces territoires, y compris dans le champ sanitaire, social, médico-social.

Profil des professionnels demandeurs



Le DAC est bien repéré par les différents acteurs de territoire.

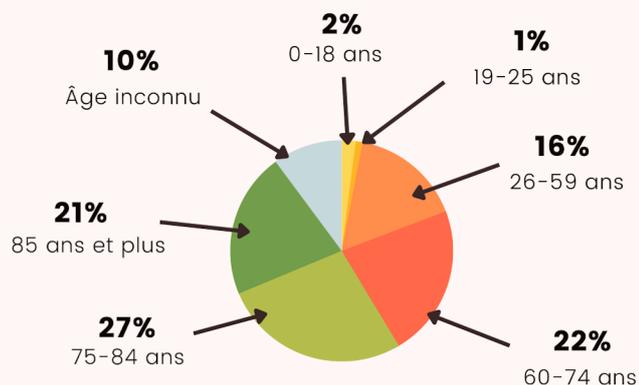
Il est sollicité de manière équilibrée entre le social et le sanitaire. Les médecins généralistes nous ont bien identifiés et continuent à nous solliciter de manière progressive.

Les demandes d'appui de médecins généralistes représentent 14 % de la totalité des demandes d'appui en 2022.

Répartition des personnes accompagnées par tranche d'âge

Le public concerné par une demande d'appui reste majoritairement âgé.

Cependant, le travail de communication autour de l'inscription du DAC dans le tout public a permis une augmentation des orientations du public de moins de 60 ans.



Répartition des situations par problématique

Concernées par un besoin d'aide à la vie quotidienne	156
Concernées par une problématique de soins somatiques et psychiques	127
Concernées par une problématique relative aux proches aidants	125
Concernées par des difficultés administratives et/ou financières et besoin de protection juridique	95
Concernées par une problématique d'isolement social	75
Concernées par une problématique de prévention et d'éducation à la santé	29
Concernées par des difficultés d'accès aux structures d'hébergement et d'accueil de jour/accueil partiel	24
Concernées par une problématique "Autre"	8
Concernées par une problématique de scolarité/formation/ emploi	4

Les problématiques liées à la vie quotidienne sont toujours très importantes, nous retrouvons ensuite les problématiques de soins.

Mission 3 : coordination territoriale, soutien aux pratiques

Le cadre national d'orientation (CNO) définit réglementairement trois missions pour les DAC, dont celle de participer à l'animation territoriale qui concourt à la structuration des parcours de santé.

Pour mener à bien cette mission, le DAC 18 a ainsi contribué ou initié durant l'année 2022 différents projets sur son territoire.

Bilan échelle régionale

● **Projet régional de Santé n°3**

Les travaux autour du Projet régional de santé (PRS) de troisième génération ont débuté en 2022 dans la région. Différents groupes de travail ont ainsi été organisés, auxquels ont été conviés à participer l'ensemble des partenaires de la région.

Le DAC 18 a ainsi pris part à différents groupes de travail, sur le parcours personne âgée, le parcours personne en situation de handicap et le parcours aidants.

● **SPHERE**

Depuis 2021, l'ensemble des DAC de la région appuient le GIP Centre-Val de Loire dans la construction et le déploiement de l'outil numérique de coordination régionale SPHERE. Durant cette année 2022, le DAC 18 aura ainsi participé à plus d'une trentaine de réunions pour améliorer l'outil et son déploiement.

● **Union régionale des professionnels de santé (URPS)**

En mars 2022, les directrices du DAC 18 et du DAC 36 sont intervenues lors de la formation PACTE des coordonnateurs de Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS), organisée par l'URPS Médecins. Cette intervention avait pour objectif de présenter le rôle et les missions d'un DAC, pour que les coordonnateurs de CPTS puissent mieux appréhender l'articulation CPTS/DAC sur leurs territoires respectifs.

● **Gouvernance territoriale déclinée en "Comité des dispositifs de coordination"**

Pour amorcer son travail d'animation territoriale, le DAC a souhaité mettre en place avec l'Agence régionale de Santé 18 et le Conseil départemental du Cher un lieu d'échange autour de la structuration des parcours de santé en 2021. C'est l'année suivante que ce travail a pris davantage d'ampleur, avec l'intégration de nouveaux acteurs à cette gouvernance (Maison départementale des personnes handicapées, PEP18, Projet territorial de santé mentale) qui s'est par la suite nommée « comité des dispositifs de coordination ».

● **Conseil Territorial de Santé**

Le DAC 18 poursuit également son travail d'animation territoriale et d'appui aux professionnels au sein du bureau du Conseil Territorial de Santé (CTS) et de sa commission santé mentale. Outre le partage de données et d'expériences sur les difficultés rencontrées sur le département, le DAC a également apporté un appui logistique en créant le logo du CTS 18.

● **Projet Territorial de Santé Mentale**

Le DAC 18 participe à différents groupes de travail dans le cadre du projet territorial de santé mentale du Cher.

● **Projet SDIS/CD18/DAC18**

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Cher (SDIS 18) intervient régulièrement au domicile de personnes en situation difficile sur un plan social, médico-social ou sanitaire. Ces situations présentent pour certaines un caractère récurrent et n'entraînent aucun acte de technique de secourisme à part la réalisation du bilan. Dans un objectif de réduction de ces interventions répétitives du SDIS, la construction d'un projet partenarial associant le SDIS 18, le Conseil départemental (CD 18) et le DAC 18 a débuté à la fin de l'été 2022. Opérationnellement, le SDIS 18 repérera ces situations difficiles, puis les orientera vers le CD18/DAC18 pour une évaluation multidimensionnelle de celles-ci puis coordination des actions correctives à mettre en œuvre. Ce projet vise in fine à favoriser une continuité de l'accompagnement global dans une logique de prévention.

● Cellule de crise du Groupement Hospitalier de Territoire du Cher (GHT 18)

L'été 2022 aura été une période rencontrant d'importantes tensions hospitalières. Une réunion d'échange hebdomadaire a été conduite entre les différents établissements du territoire, l'Agence Régionale de Santé du Cher et différents acteurs du territoire, dont le DAC, pour faire remonter les difficultés du territoire.

● Conseil National de la Refondation

Le DAC 18 a contribué début décembre au volet santé du Conseil National de la Refondation décliné par l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire sur le territoire du Cher. Ce CNR avait pour objectif de poser les constats des difficultés rencontrées actuellement par le secteur de la santé sur notre territoire, puis de réfléchir collectivement à des solutions concrètes lors de différents ateliers.

● TIMEO

Membre du comité stratégique du projet Art 51. "Traitement innovant Multi Evaluations de l'Obésité" (TIMEO), le DAC 18 a contribué durant l'année 2022 à communiquer et à informer ses partenaires sur l'existence du projet afin de développer les pré-inscriptions de patients et l'enrôlement de professionnels effecteurs.

Perspectives 2023

- Pérenniser les projets amorcés et développés en 2022
- Poursuivre la communication sur le DAC et ses missions auprès de nouveaux acteurs, en diversifiant ses canaux de communication (rencontres partenaires, webinaire, événementiel)
- Finaliser le déploiement de l'observatoire des ruptures de parcours sur le département, avec l'ouverture de la saisie de ruptures par d'autres partenaires (Réponse Accompagnée Pour Tous, PEP 18, Service Social George Sand)
- Poursuivre les travaux engagés avec le comité des dispositifs de coordination autour de la structuration des parcours
- Amorcer avec les différents acteurs ressources départementaux un projet autour de la sensibilisation au repérage/dépistage des troubles de la mémoire

● Coordination des soins oncologiques de support

Une mission confiée par l'ARS

L'instruction DGOS/INCa (Direction Générale de l'Offre de Soins, Institut National du Cancer) du 23 février 2017 relative à l'amélioration de l'accès aux soins de support des patients atteints de cancer, prévoit la participation des acteurs du premier recours à la réalisation des soins oncologiques de support (SOS), pour assurer une réponse de proximité aux besoins des patients.

L'ARS Centre-Val de Loire finance ces soins et a confié à OncoCentre et aux Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC) la responsabilité de leur déploiement dans les six départements de la région. Ainsi, sur les départements de l'Indre et du Cher, l'interlocuteur désigné est l'association Appui Santé Berry (DAC de l'Indre et DAC du Cher).

Réponse à un appel à projets

Pour étoffer l'offre proposée aux patients atteints de cancer, notre association a répondu en mars 2022 à l'appel à projets ARS/INCa « Soins globaux post-cancer ».

L'association a reçu durant l'été une réponse favorable de l'ARS, pour que les DAC de l'Indre et du Cher mettent en œuvre leur projet sur le Berry. Ainsi, les DAC pourront proposer aux patients ayant terminé leur traitement actif, différents parcours pouvant comprendre le financement d'un bilan et d'un suivi psychologique, d'un bilan et d'un suivi diététique, et un bilan d'activité physique adaptée.

Communication

À la suite de la réponse favorable de l'ARS pour l'appel à projets "Soins globaux post-cancer", une évolution de nos outils de communication a été mise en œuvre, de sorte à informer le public cible et les professionnels de santé de ce projet.

Les équipes des deux DAC ont ainsi créé un nouveau formulaire d'adressage simplifié, des affiches d'information pour les salles d'attentes des professionnels de santé, un nouveau flyer à destination des patients comprenant un formulaire d'adressage détachable, et une vidéo d'information pour accroître notre communication digitale.

Synthèse activité

Coordination des soins oncologiques de support

Dans le Cher

11 patients adressés

31 soins financés

Dans l'Indre

46 patients adressés

89 soins financés

Projets et événements

- **Conférence sur l'actualité et la prise en charge en soins oncologiques de support dans l'Indre, le 29 mars 2022 :**

Cette soirée de partage d'expérience entre intervenants hospitaliers et intervenants libéraux a réuni 50 personnes. Il a été question de l'organisation des soins de support aux différents moments du parcours des patients atteints de cancer et des différentes pratiques professionnelles développées.

- **Construction d'un partenariat avec la CPTS Berry Vierzon Sologne**

Pour permettre aux patients d'avoir un accès à des consultations au plus proche de leur domicile, le DAC 18 s'est attaché à conventionner avec plusieurs professionnels effecteurs sur le département, rémunérés selon les modalités de financement prévues par la note de cadrage ARS Centre-Val de Loire. Un an après le début de ce projet, il a été observé un manque d'adhésion des professionnels effecteurs à ce projet (manque de temps, modalités de financement insuffisantes).

Afin d'améliorer l'accès à ce projet, le DAC 18 et la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Berry Vierzon Sologne ont travaillé ensemble à la mise en place d'une convention de partenariat pour que les consultations soient rémunérées au tarif pratiqué par les professionnels.

Ainsi, la CPTS Berry Vierzon Sologne financera, pour les professionnels exerçant leurs activités sur son territoire, la différence entre le tarif pratiqué usuellement et le montant défini dans la note de cadrage ARS Centre-Val de Loire.

Cette convention de partenariat a pour vocation d'améliorer la prise en charge du cancer sur le territoire de la CPTS BVS, en permettant d'encourager l'adhésion de professionnels effecteurs au dispositif, facilitant ainsi l'accès aux soins oncologiques de support pour tous à proximité de son domicile.

- **Conventionnement avec plusieurs orienteurs hospitaliers**

Pour faciliter l'accès au dispositif, plusieurs conventions ont été établies entre les acteurs hospitaliers de nos territoires et les deux DAC. Ces conventions ont permis aux DAC d'être mieux identifiés sur le territoire.

- **Participation à « Octobre Rose »**

À l'occasion du mois de sensibilisation autour du cancer du sein, «Octobre rose», différentes manifestations se sont déroulées sur le Berry. Les deux DAC ont ainsi pris part à plusieurs d'entre-elles, afin d'informer patients, entourage et professionnels sur les soins oncologiques de support proposés par l'association.

Perspectives 2023

- Poursuivre les rencontres avec les acteurs du département, développer les articulations / partenariats
- Augmenter le nombre d'adressage par les professionnels de santé
- Développer un outil de communication avec l'ensemble des acteurs départementaux, à destination des professionnels/des patients, pour identifier les ressources du département.
- Organiser une demi-journée d'échanges sur la thématique, en présence des effecteurs, des services hospitaliers, etc.
- Mettre en oeuvre l'appel à projets "Soins globaux post-cancer", avec le conventionnement des acteurs qualifiés en activité physique adaptée

● Rapport financier

Nos prestataires

- Expert Comptable : COGEP
- Commissaire aux comptes : Cabinet CORTET

Les chiffres-clés

Compte de résultats DAC 36

Produits : 652 846 €
Charges : 567 684 €
Résultats : 85 162 €

Compte de résultats DAC 18

Produits : 706 171 €
Charges : 644 233 €
Résultats : 61 938 €

L'association APPUI SANTE BERRY

Bilan comptable au 31/12/2022

Actif : 817 306€
Actif immobilisé : 53 338 €
Actif circulant : 763 968 €

Passif : 817 306 €
Fonds propres : 376 786 €
Fonds Dédiés : 116 146 €
Dettes : 324 375 €

Compte de résultats

Total des produits : 1 359 018 €
Total charges : 1 211 918 €
Résultats exercices : 147 101 €

Compte de résultat détaillé

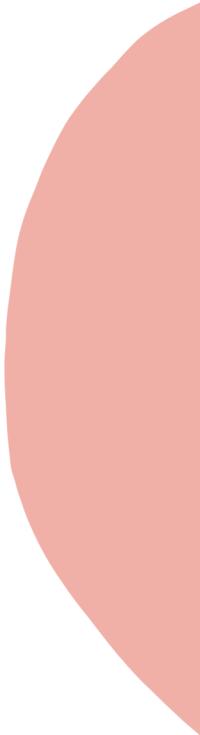
APPUI SANTÉ BERRY			
COMPTE DE RÉSULTAT 2022	APPUI SANTÉ BERRY	DAC 18	DAC 36
Achats	25 435,21	16 694	8 740,96
Charges externes	152 703,78	68 900,06	83 803,72
Autres charges externes	72 967,94	37 535,83	35 432,11
Impôts et taxes	75 998,74	42 028,87	33 969,87
Frais de personnel	879 159,41	475 892,83	403 266,58
Autres charges de gestion courante	307,70	161,43	146,27
Charges financières	0,00	0	0
Charges exceptionnelles	0,00	0	0
Dotations	5 344,88	3020,31	2 324,57
TOTAL DES CHARGES	1 211 917,66	644 233,58	567 684,08
Recettes propres	0,00	0	0
Subventions	1 336 960,00	693 341	643 619
Autres produits	22,29	8,8	13,49
Produits financiers	3 179,06	1 589,53	1 589,53
Produit exceptionnels	5 344,88	3020,31	2 324,57
Reprises provisions	0,00	0	0
Transfert de charges	13 512,21	8 212,11	5 300,10
TOTAL DES PRODUITS	1 359 018,44	706 171,75	652 846,69
RÉSULTATS EXERCICES	147 100,78	61 938,17	85 162,61

● Orientations 2023

Quelles orientations envisagées pour l'association ?

L'association Appui Santé Berry se fixe quatre orientations majeures pour l'année 2023 :

- 1** ● Déployer l'observatoire de rupture des parcours et poursuivre l'essaimage auprès des partenaires
- 2** ● Contribuer à la structuration des parcours de santé (cancer, filière gériatrique)
- 3** ● Développer des solutions alternatives/innovantes pour venir en appui aux professionnels dans un contexte de raréfaction des ressources
- 4** ● Mettre en œuvre l'appel à projets "soins globaux post-cancer"





Appui Santé Berry
8-2 rue des mécaniciennes
36000 Châteauroux

www.appuisanteberry.fr